

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le dix (10) janvier 2017 à compter de 20:00 heures à la salle du conseil du Centre municipal situé au 7 Place de l'Église, à Saint-Jean-Port-Joli.

Sont présents :

Madame la conseillère :
Judith St-Pierre

Messieurs les conseillers :
Normand Caron
Anthony Hallé
Pierre Bussières
Richard Bernier

Absence motivée : Stanley Bélanger

formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Dubé, maire.

1. Ouverture de la session.

Monsieur le maire Jean-Pierre Dubé ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents.

01-01-17

2. Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : Mme Judith St-Pierre
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour.

02-01-17

3.A Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Normand Caron
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

03-01-17

3.B Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2016.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Normand Caron
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2016 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

4. Comptes du mois.

a) Rapport mensuel.

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités financières et des activités d'investissement du mois de décembre 2016.

RAPPORT MENSUEL
ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

Rapport mensuel de décembre 2016
Pour la période du 01 janvier au 31 décembre
2016

	Budget 2016	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-12-15	Recettes/ dépenses réelles au 31-12-16	Disponible	%
--	-------------	---------------	---	---	------------	---

Revenus

Taxes	-3 845 109	-3 845 109	-3 851 110	-3 884 303	39 194	101.02%
Paiement tenant lieu de taxes	-103 395	-103 395	-110 412	-135 223	31 828	130.78%
Services rendus	-204 827	-204 827	-270 590	-238 247	33 420	116.32%
Autres revenus	-104 350	-104 350	-166 692	-251 392	147 042	240.91%
Transferts	-274 709	-274 709	-188 316	-68 847	-205 862	25.06%
Total revenus	-4 532 390	-4 532 390	-4 587 120	-4 578 012	45 622	101.01%

Dépenses de fonctionnement

Admin.gén.	794 519	794 519	751 271	755 843	38 676	95.13%
Sûreté du Qbc	277 505	277 505	285 295	277 201	304	99.89%
Pompiers	181 634	181 634	167 642	155 698	25 936	85.72%
Sécur.civ. Autres	32 210	32 210	28 534	26 157	6 053	81.21%
Voirie	349 105	349 105	381 691	373 959	-24 854	107.12%
Enlèv.de la neige	258 555	258 555	275 082	264 306	-5 751	102.22%
Eclairage rues	24 130	24 130	35 603	30 955	-6 825	128.28%
Transport collec	3 465	3 465	3 465	3 465	0	100.00%
Usine filtration	215 208	215 208	237 183	223 718	-8 510	103.95%
Réseau aqueduc	45 080	45 080	48 299	51 661	-6 581	114.60%
Usine d'épuration	97 500	97 500	81 796	83 806	13 694	85.95%
Réseau d'égout	49 250	49 250	35 809	42 627	6 623	86.55%
Matières résid.	443 960	443 960	421 888	426 787	17 173	96.13%
Autres, hygiène	6 126	6 126	15 136	44 637	-38 511	728.65%
Santé - bien-être	74 425	74 425	74 404	62 240	12 185	83.63%
Urbanisme	105 893	105 893	99 628	109 636	-3 743	103.53%
Ind.et commerce	82 524	82 524	85 797	82 460	64	99.92%
Tourisme	62 450	62 450	51 309	54 085	8 365	86.61%
Autres,dév. urb.	12 500	12 500	11 564	0	12 500	0.00%
Rénov.urbaine	51 170	51 170	7 527	72 774	-21 604	142.22%
Embellissement	90 155	90 155	77 465	92 736	-2 581	102.86%
Loisir	555 951	555 951	562 029	619 125	-63 174	111.36%
Culture, centre c.	249 002	249 002	253 606	243 649	5 353	97.85%
Bibliothèque	21 721	21 721	18 877	19 349	2 372	89.08%
Patrimoine	11 000	11 000	9 995	10 098	902	91.80%
Autres, culture	11 200	11 200	24 628	82 655	-71 455	737.99%
Frais financ., int.	86 448	86 448	98 016	78 439	8 009	90.74%
Total dépenses	4 192 686	4 192 686	4 143 539	4 288 066	-95 380	102.27%

**Surplus (déficit)
de l'exercice**

	339 704	339 704	443 581	289 946	49 758	85.35%
--	----------------	----------------	----------------	----------------	---------------	---------------

Remb.capital

	247 065	247 065	781 022	203 874	43 192	82.52%
--	----------------	----------------	----------------	----------------	---------------	---------------

Immobilisations

	0	0	-2 718	-58 487	58 487	0.00%
--	----------	----------	---------------	----------------	---------------	--------------

Affectations

Activités d'invest.	92 639	92 639	0	0	92 639	0.00%
Surplus non aff.	0	0	-234 300	-8 437	8 437	0.00%
Surplus acc.aff.	0	0	-435 951	-69 873	69 873	0.00%

Fonds de roul.	0	0	4 000	0	0	0.00%
Rés.fonc.fonds rés.	0	0	-11 900	-12 200	12 200	0.00%
	92 639	92 639	-678 151	-90 510	183 149	-97.70%
Surplus (déficit)						
de l'exercice	0	0	343 428	235 069		

RAPPORT MENSUEL
ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT

Rapport mensuel de décembre 2016
Pour la période du 01 janvier au 31 décembre
2016

	Budget 2016	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-12-15	Recettes/ dépenses réelles au 31-12-16	Disponible	%
--	-------------	---------------	---	---	------------	---

Revenus d'investissement

Taxes spéciales	0	0	0	0	0	0.00%
Quotes-parts	0	0	0	0	0	0.00%
Transfert	-15 000	-15 000	-15 000	-74 112	59 112	494.08%
Contr.prom.autres	0	0	0	-33 754	33 754	0.00%
	-15 000	-15 000	-15 000	-107 866	92 866	719.11%

Dépenses d'investissement

Adm.générale	3 000	3 000	0	0	3 000	0.00%
Sécurité publique	2 000	2 000	0	0	2 000	0.00%
Transport	240 000	240 000	139 198	319 074	-79 074	132.95%
Hygiène du milieu	0	0	132 433	204 004	-204 004	0.00%
Amén.urb zonage	30 000	30 000	68 057	0	30 000	0.00%
Loisir & culture	25 952	25 952	185 492	48 151	-22 199	185.54%
	300 952	300 952	525 180	571 229	-270 277	189.81%

Conciliation à des fins budgétaires

Autres investissements

Propriétés destinées à la revente	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0

Financement

Financement à l.t. act. Investiss.	0	0	0	0	0	0.00%
	0	0	0	0	0	0.00%

Affectations

Activités fonction.	-92 639	-92 639	0	0	-92 639	0
Surplus non aff.	0	0	-95 221	0	0	0

Surplus affecté	-93 313	-93 313	-190 406	-165 508	72 195	177.37%
Fonds de roul.	-100 000	-100 000	0	-100 000	0	0
	-285 952	-285 952	-285 627	-265 508	-20 444	92.85%
Total sources						
de financement	-300 952	-300 952	-300 627	-373 374	72 422	124.06%
Surplus (déficit)						
de l'exercice	0	0	-224 553	-197 855		

04-01-17

b) **Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
 APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois de décembre 2016 au fonds d'administration pour un montant de 273 127,48 \$.

DÉPENSES DE DÉCEMBRE 2016 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION		
Salaires	Période du 27-11-16 au 10-12-16	20 124.59 \$
	Période du 11-12-16 au 24-12-16	34 067.66 \$
Remises gouv.	Novembre 2016, féd.et prov.	21 815.55 \$
	Décembre 2016, féd.et prov.	26 700.62 \$
Faucher Marika	Remb.déplacements novembre 2016	22.68 \$
Lord Stéphen	Remb.dép.novembre 2016	74.22 \$
Jean-Philippe Cloutier	Cadeau des fêtes et forfaitaire	1 550.00 \$
		104 355.32 \$
CONTRATS		
Agat Laboratoires	Analyses eau potable, eaux usées,nov.2016	421.39 \$
Aquatech	Opér.équip.eau potable,eaux usées,déc.2016	10 510.44 \$
Bourgault Ché	Fabrication et install.balustres à la Vigie	2 816.89 \$
Canadien National	Passages à niveau, novembre 2016	898.00 \$
Club social des pompiers	Entr.semi-annuel du compresseur	250.14 \$
Concassés du Cap	Contrat.enl.ordures et récup., décembre 2016	12 777.55 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie, novembre 2016	376.88 \$
Dumas Pierre	4e versement immeuble 20 Ch.Roy Est	69 873.46 \$
Lizotte Murielle	Conciergerie MCJ, décembre 2016	750.00 \$
Morin Christine	Dépl.gymnastique à l'école	330.00 \$
Pelletier Colette	Contrat entr.c.mun., 27-11-16 au 10-12-16	800.00 \$
	Contrat entr.c.mun., 11-12-16 au 24-12-16	800.00 \$
Régie de la Mauricie	Enfouissement et exploitation, novembre 16	16 133.34 \$
	Redevances, novembre 2016	3 314.32 \$
Rousseau Jean-François	Conciergerie au 20 Ch.du Roy Est,novembre	206.96 \$
Services Sanitaires Roy Inc.	Récupération/traitement, novembre 2016	1 726.63 \$

121 986.00 \$

SUBVENTIONS - DONNS

Apprendre Autrement	Plan d'action culturelle, axe 3	2 500.00 \$
Cofec	Subvention décembre 2016, 12/12	2 525.00 \$
Musée de la Mémoire Vivante	Plan d'action culturelle, axe 1	3 000.00 \$
OMH St-Jean	Contribution mun.révisée	4 428.00 \$
	Participation mun.L'Amitié et la	
	Quiétude 8/8	2 693.50 \$
	Contribution mun.révisée	3 347.00 \$
Terra Terre Solutions écolo.	Contribution au marché de Noël	500.00 \$
	Plan d'action culturelle, axe 2	900.00 \$

19 893.50 \$

COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS

Ch.Commerce Kam-L'Islet	Cotisation annuelle 2016-2017	236.51 \$
-------------------------	-------------------------------	-----------

236.51 \$

FORMATION - CONGRÈS

0.00 \$

HYDRO-QUÉBEC

Hydro Québec	Poste Caron	2 317.44 \$
	Vigie	2 181.51 \$
	Éclairage des rues	2 672.60 \$
	Parc Robichaud	94.44 \$
	Usine de filtration	2 449.34 \$
	958 Côte Saint-Aubert	27.88 \$

9 743.21 \$

TÉLUS

0.00 \$

AUTRES

Anctil Doris	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Bernier Rémy	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Bouchard Carl	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Bourgault Gaétan	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Caron Richard	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Chouinard Aline	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Chouinard Joanne	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Cie 9210-8992 Québec Inc.	Crédit de taxes, dernier versement 5/5	5 843.45 \$
Cloutier Patricia	Remb.frais non-résidents Magny-gym	32.76 \$
Coulombe Gagnon Kim	Aide financière couches lavables	100.00 \$
Desrosiers Karen	Remb.frais non-résidents Magny-gym	32.65 \$
Dubé Carl	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Ethier Avocats Inc.	Mandat de récup.taxes, novembre 2016	134.60 \$
	Mandat de récup.taxes, juin 2016	4 207.48 \$
Faucher Marika	Remb.achats déco de Noël	53.94 \$
	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Financière Banque Nat.	Intérêts, échéance du 15-01-2017	1 828.08 \$
Gagnon Nathalie	Remb.frais non-résidents Magny-gym	32.76 \$
Hamelin Pierre	Remb.taxes	371.62 \$
Hudon André	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Lemieux Martine	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Lord Stéphen	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Mun.St-Jean	Remb.petite caisse	123.85 \$

Néopost Canada	Timbres	2 299.50 \$
	Réparation timbreuse	327.62 \$
Ouellet Roger	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Pellerin Vincent	Cadeau des fêtes	50.00 \$
Postes Canada	Timbres: prévisions budgétaires	346.48 \$
Robichaud Jocelyn	Cadeau des fêtes	50.00 \$
	Livre:Rire aux larmes sur chemin	
Roux Linda	Compostelle	25.00 \$
Roy Manon	Remb.frais non-résidents Magny-gym	55.66 \$
Soc.Assu.Auto du QBC	Immatriculation	297.49 \$
Tremblay Claude	Cadeau des fêtes	50.00 \$

16 912.94\$

TOTAL DES DÉBOURSÉS

273 127.48 \$

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

05-01-17

c) **Présentation des comptes du mois pour approbation.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
 APPUYÉ PAR : Mme Judith St-Pierre
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de 138 179,24 \$:

COMPTES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2016 POUR APPROBATION

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL		
Asisto Inc.	Étude chambre de contrôle, usine	9 985.58 \$
Englobe	Étude géotechnique,écologique	14 613.32 \$
GHD Consultants ltée	Étude environnementale phase 1	1 437.19 \$
MRC de L'Islet	Travaux cours d'eau Talbot et br.Caron	3 648.60 \$
	Travaux cours d'eau près Anse-St-Jean	5 000.00 \$
		<u>34 684.69 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Agat Laboratoires	Analyses eau potable,eaux usées,déc.	275.37 \$
Bureautique Côte Sud	Lecture photoc.16-11-16 au 19-12-16	516.17 \$
Canadien National	Passages à niveau, déc.2016	898.00 \$
Cie 9203-7258 Québec Inc.	Huile à chauffage MCJ	820.41 \$
Coop d'habitation L'Accueil	Subvention Oasis phase 1	416.47 \$
	Subvention Oasis phase 11	1 170.00 \$
Formules Municipales	Reliure 18 anneaux, feuilles de minutes	306.94 \$
Griffunrie	Papier photoc.format lettre et légal	332.51 \$
	Photocopies, carton, boudinage	242.28 \$
	Relieur 3 po.	14.94 \$

Hydro Québec	Centre mun.	2 201.45 \$
	Poste Caron	1 273.49 \$
	MCJ	1 440.79 \$
	Vigie	2 529.46 \$
	Garage	1 755.61 \$
	Poste Normandin	292.00 \$
	Kiosque	300.89 \$
	Salle GO	1 274.74 \$
	Quai	168.72 \$
	Poste Min.des Transports	395.90 \$
	20 Chemin du Roy E., services	358.57 \$
	Étangs	4 021.67 \$
IDC Informatique	Production du rapport pour Télus	258.69 \$
Impression Rive-Sud Inc.	Enveloppes no.10 à fenêtre	701.35 \$
Jacques Caron Inc.	Articles d'hygiène et nettoyage MCJ	183.48 \$
	Articles d'hygiène et nettoyage centre mun	107.61 \$
Jalbertech Inc.	Installer lampe au del	87.38 \$
	Entr.lampe de rue	49.29 \$
	Branchement des radiateurs c.mun.	371.52 \$
Journal l'Attisée	Publicité adm., novembre 2016	403.42 \$
	Publicité, mot du maire	201.71 \$
Laurendeau Fernand	Affiches en alum.	121.00 \$
Lord Stéphen	Remb.dépenses décembre 2016	199.67 \$
MRC de L'Islet	Service rég.insp.pour novembre 2016	1 712.50 \$
MS2 Contrôle	Réparation pompe pp3	235.70 \$
	Réparation analyseur AIT-255	649.61 \$
Pièces & acc.St-Jean Inc.	Nettoyant cuvette, tire fond MCJ	38.29 \$
	Poubelles, MCJ	20.67 \$
	Balai, MCJ	10.03 \$
	Brosse cuvette, détergent,gants, MCJ	52.88 \$
	Manche+cadre vadrouille, MCJ	18.61 \$
	Lampe, MCJ	4.57 \$
	Piles, MCJ	5.45 \$
	Art.nettoyage MCJ	49.42 \$
	Sel à déglçage MCJ	21.12 \$
Rousseau Jean-François	Conciergerie 20 Ch.Roy E., déc.2016	206.96 \$
Télus Québec	Adm. relevé du 28/12/16	210.66 \$
	Bibliothèque	52.52 \$
	Incendie	55.33 \$
	Voirie	214.81 \$
	Internet voirie	60.30 \$
	Domaine	55.83 \$
	Usine	105.19 \$
	Internet usine	60.30 \$
	Urbanisme	9.96 \$
	Industrie-commerce	9.95 \$
	Loisirs	9.95 \$
	Embell.	9.98 \$
	Parc Robichaud	40.82 \$
	Poste Caron	40.82 \$
	Signaleur poste Normandin	40.81 \$
	Épur.des eaux, étangs	40.82 \$
	Salle GO, facture du 25-12-16	182.29 \$
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire garage, relevé 14-12-16	31.35 \$
	Téléphone cellulaire loisirs, relevé 14-12-16	12.26 \$
Toile Expert Aubé	Abris d'hiver pour MCJ	3 391.76 \$

31 353.02 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME

Journal L'Oie Blanche	Dérogations mineures	243.75 \$
-----------------------	----------------------	-----------

243.75 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE

Devlin Éric	Évaluation Pistoletto, axe 1	862.31 \$
École Saint-Jean	Projet promotion de la lecture, axe 3	1 000.00 \$
Effervère	Montage du calendrier 2017	862.31 \$
	Montage programmation hiver 2017 loisir	505.89 \$
Groupe Dynaco	Déco de Noël pour Vigie	23.83 \$
	Déco de Noël pour Vigie	189.67 \$
Impression Rive-Sud	Impression calendriers Sports de glace	3 691.85 \$
Jacques Caron Inc.	Produits nettoyage et d'entr., Vigie	93.36 \$
Jalbertech Inc.	Réparation réchaud à la Vigie	203.28 \$
Journal l'Attisée	Publicité loisirs, novembre 2016	403.43 \$
Magasin Coop La Paix	Boissons, réception des fêtes	63.84 \$
Nettoyeur Daoust Forget	Nettoyage de nappes	133.37 \$
	Nettoyage de nappes	170.16 \$
	Nettoyage de nappes	50.59 \$
Pièces & acc.St-Jean Inc.	Maillet, cadenas, Vigie	23.74 \$
	Déco de Noël pour Vigie	14.94 \$
	Sel déglçage	6.20 \$
	Grattoir, pousse-neige	53.99 \$
Pro Restau Équipements	Chariots Vigie	508.97 \$
Transcontinental Médias	Distribution calendriers Sports de glace	199.74 \$
Vitrierie LC	Réparer porte ext.en alum.à la Vigie	123.60 \$

9 185.07 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS

A1 Hydraulique	Cadran à pression et boyau	55.06 \$
Air Liquide Canada Inc.	Gaz à souder, borne-fontaine	76.27 \$
	Loc.cylindres	486.32 \$
Buanderie R.D.L.	Salopettes	10.35 \$
	Salopette	3.45 \$
Centre Multiservices	Ajustement sur f: 181802	14.57 \$
	Chaine, huile à chaine	105.72 \$
Cie 9203-7258 Québec Inc.	Essence	956.29 \$
	Diesel	1 958.79 \$
	Diesel	1 919.26 \$
	Huile à chauffage	425.63 \$
	Diesel	697.57 \$
	Huile à chauffage	935.80 \$
	Huile à chauffage garage	607.17 \$
	Huile à chauffage MCJ	802.97 \$
	Essence	807.54 \$
	Diesel	2 058.55 \$
	Diesel	679.47 \$
Concassage Marc-Syl Inc.	Sable pour hiver	277.46 \$
Cytech Corbin	Disjoncteur, boulon, bureau Cofec	146.52 \$
	Cable, thermostat, bureau Cofec	529.75 \$
Entr.Denis Bernier Inc.	Concassé, ciment cassé	422.08 \$
Entr.Desjardins & Fontaine	Lame pour godet de pépine	584.05 \$
Entr.Florent Chouinard	Sable abrasif	724.70 \$
Excavation VCG Inc.	Hres de pelle, camion, bris aqueduc	2 235.13 \$
Fortin Sécurité Médic	Ajustement	0.12 \$
Griffunrie	Relieurs, stylos	57.67 \$
	Classeurs à rouleaux	179.35 \$
	Piles lithium	13.78 \$
	Tube correcteur	4.70 \$
	Stylos, correcteur	11.36 \$
Groupe Dynaco	Mèches, embout	29.82 \$
	Boîte aux lettres rurale	21.82 \$
	Coin de plastique, hachette	20.07 \$
	Pinceau, vernis ext.	47.53 \$
	Réparer vanité, 20 Ch.Roy E.	219.15 \$
	Lame au carbure, meule en acier	86.47 \$

J.L. Desrosiers	Réparer pneu, rétrocaveuse	34.49 \$
Jacques Lavoie		
Construction	Comptoir pour bar à la Vigie	661.11 \$
Jalbertech	Installation prise ext.au garage	189.23 \$
	Thermostat, main d'œuvre, 20 Ch.Roy	
	E.	82.78 \$
	Matériel et main d'œuvre prise ext.Vigie	1 869.95 \$
P/A G.G.M. Montmagny	Socketts borne-fontaine	43.22 \$
Pavage Réparation		
Francoeur	Réparation de pavage à divers endroits	11 902.10 \$
	Réparation de pavage,bris aque.,	
	ponceau	6 168.41 \$
Pièces & acc.St-Jean Inc.	Fiches, brosse à neige	34.88 \$
	Piles, vernis	39.30 \$
	Poignée	18.61 \$
	Piles	8.77 \$
	Manchon	10.29 \$
	Polycarbonate, charnière de porte	50.26 \$
	Coupe-tuyau, robinet, étangs	77.18 \$
	Robinet, étangs	33.61 \$
	Boulon à poêle, tournevis	35.82 \$
	Clé, rallonge, patinette	34.12 \$
	Scellant	6.20 \$
	Vis, poignée de porte	11.45 \$
Port-Joli Pièces Autos	Lampe led, tracteur	114.87 \$
	Scellant pour borne-fontaine	44.42 \$
	Aimant pour borne-fontaine	8.04 \$
	Lampe led, rétrocaveuse	114.87 \$
	Boîte aux lettres rurale,bois, support	125.30 \$
	Lave vitre	16.05 \$
	O'ring	2.76 \$
	Écrou, extruded	9.49 \$
	Boyau, antigel, collet de serrage	135.17 \$
	Antigel	21.77 \$
Service Routier		
E.Robichaud	Modulateur abs, kenworth	264.44 \$
Service Sanitaire L.Harton	Nettoyer valves d'aqueduc	241.45 \$
Stéphane Pelletier réno.et		
loc.	Loc.mini pelle pour sentiers domaine	563.38 \$
Soc.en commandite		
Strongco	Switch, loader	112.42 \$
Soudure G & M. St-Pierre	Tubing, main d'œuvre	12.72 \$

41 311.24 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE

Carrefour du Camion R.D.L.	Pièces pour camion incendie	1 034.78 \$
CMP Mayer Inc.	Cylindre, transport	1 158.08 \$
MRC de L'Islet	Vérif.annuelle camion+pompe portative	52.24 \$
	Formation+examen, pompier	314.84 \$
	Formation-désincarcération	272.77 \$
	MDO insc,form,exam. Théo+prat, 8	
	partic.	6 096.99 \$
Mun.Saint-Aubert	Assistance-incendie le 11 et 19 octobre	786.63 \$
Mun.Saint-Damase	Assistance-incendie caméra thermique	52.00 \$
Port-Joli Pièces Autos	Diesel exhaust fluid	38.88 \$
Pyro Sécur	Réparation cylindre d'air	40.24 \$
	Réparation cylindre d'air	40.24 \$
Service Routier Éric		
Robichaud	Effacer fault code sur camion séc.civile	70.13 \$
Thibault & associés	Vérification mâchoire de vie	1 059.50 \$

11 017.32 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION

Brault Maxtech Inc.	Vérif.et entr.annuel système UV	1 638.39 \$
	Pièces de remplacement pour UV	5 446.32 \$
Fede.Québ.des Mun.	Frais de transport Dicom, eau,épur.	413.42 \$
Groupe Dynaco	Ampoule, poignée	40.13 \$
	Pinces	47.09 \$
	Ensemble chalumeau+propane	19.52 \$
IDC Informatique	Service informatique en atelier	20.13 \$
Javel Bois-Francis	Chlore	467.44 \$
Linde Canada	Oxygène	1 313.47 \$
	Loc.réservoir, décembre 2016	402.41 \$
		<u>9 808.32 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Librairie Livres en tête	Livres	560.70 \$
Réseau Biblio Cap.-Nat.	Volume abimé par l'eau	15.13 \$
		<u>575.83 \$</u>

TOTAL DES ACHATS: **138 179.24 \$**

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

5. Demandes adressées au conseil.

06-01-17

Demande pour la Fête de la santé 2017.

ATTENDU QUE la Fête de la santé 2017 se tiendra le 11 mai prochain à Saint-Jean-Port-Joli et vise principalement les personnes de 50 ans et +;

ATTENDU QUE les organisateurs demandent à la municipalité d'avoir accès à la Vigie sans frais en échange d'une belle visibilité;

ATTENDU QUE cette activité est déjà prise en charge par le CECB de Montmagny-L'Islet et le CISSS de Chaudière-Appalaches;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Normand Caron
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ne pas donner de gratuité pour la salle ni de contribution financière pour cette activité.

6. **Correspondance.**

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

<u>Expéditeur</u>	<u>Sujet</u>
<u>Procès-verbaux</u>	
MRC de L'Islet	Séance régulière du 23 novembre 2016.
<u>Invitations</u>	
<u>Autres</u>	
Garderie les Petits Souliers	Remerciements pour l'appui pour l'amélioration du bâtiment et de la cour extérieure.
La Remontée	Remerciements pour le soutien lors de la soirée country du 5 novembre 2016.
MRC de L'Islet	Résolution 7787-11-16, adoption des réunions du conseil des maires et du comité administratif pour 2017.
MRC de L'Islet	Règlement 07-2016, prévoyant les modalités d'établissement des quotes-parts des dépenses de la MRC de L'Islet et de leur mode de paiement par les municipalités locales.
Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications	Contribution de 16 000 \$ pour l'entente culturelle 01-04-16 au 31-03-17.
Revue Vie Lien	Publication hiver 2016.

7. **Suivi des comités nécessitant une résolution.**

Aucun suivi.

07-01-17 8. **Avis de motion pour adopter le règlement de taxation pour l'année 2017.**

Monsieur Richard Bernier donne avis de motion avec dispense de lecture qu'un projet de règlement sera présenté à une séance ultérieure afin d'adopter un règlement pour fixer les taux de taxes 2017. Une copie du projet de règlement est remise à chaque membre du conseil.

08-01-17 9. **Vente pour taxes.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Normand Caron
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

qu'un seul dossier sera transféré à la MRC de L'Islet concernant des soldes dus de taxes à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli.

10. **Subventions aux organismes pour l'année 2017.**

09-01-17 **Subventions au Centre Rousseau.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser au Centre Rousseau les subventions suivantes pour l'année 2017 :

10 janvier	18 750 \$
28 février	18 750 \$
1 ^{er} avril	18 000 \$
10 juin	18 500 \$
10 octobre	13 500 \$
sur présentation de factures d'immobilisation	<u>15 000 \$</u>
	102 500 \$

Cette subvention servira à défrayer les dépenses suivantes :

patinage artistique	12 500 \$
hockey mineur	32 700 \$
hockey mineur (promotion)	2 300 \$
location de glace (patinage libre)	7 000 \$
fonctionnement du Centre Rousseau	33 000 \$
immobilisations au Centre Rousseau	15 000 \$ (pour le projet de la grande salle et salles de bain)

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

10-01-17

Subvention à la COFEC.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
 APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser à la COFEC un montant de 139 000 \$ pour l'année 2017 à être versé de la façon suivante:

15 janvier fonctionnement	19 475 \$
15 février fonctionnement	4 525 \$
15 mars fonctionnement	7 525 \$
15 avril fonctionnement	11 100 \$
15 mai fonctionnement	29 000 \$
15 mai Chants de marins	22 000 \$
15 juin fonctionnement	2 125 \$
15 juin Violons d'automne	3 500 \$
15 juillet fonctionnement	10 025 \$
15 août fonctionnement	7 625 \$
15 septembre fonctionnement	5 525 \$
15 octobre fonctionnement	5 525 \$
15 novembre fonctionnement	5 525 \$
15 décembre fonctionnement	<u>5 525 \$</u>
	139 000 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

11-01-17

Subvention aux Chants de marins.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser à la Fête des Chants de marins une subvention de 5 000 \$ pour l'année 2017 tel que décrit dans l'annexe A, objectif 4 de l'entente culturelle du ministère de la Culture.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

12-01-17

Subvention au Centre Est-Nord-Est.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser au Centre Est-Nord-Est une subvention de 1 000 \$ pour la diffusion pour l'année 2017 le 1^{er} mars prochain.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

13-01-17

Subvention à la Maison Hélène Caron.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser à la Maison Hélène Caron une subvention de 1 700 \$ pour l'année 2017 le 1^{er} mars prochain.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

14-01-17

Subvention au Prix Monique Miville-Deschênes.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de 500 \$ pour la remise du Prix Monique Miville-Deschênes pour l'année 2017 le 30 avril prochain. Les membres du conseil municipal souhaitent que le récipiendaire soit natif ou reconnu pour son implication dans la communauté de Saint-Jean-Port-Joli.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

15-01-17

Subvention au Centre socioculturel Gérard-Ouellet.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement au Centre socioculturel Gérard-Ouellet pour l'année 2017 de la façon suivante :

15 janvier	8 125 \$
1 ^{er} mai	8 125 \$
1 ^{er} août	8 125 \$
1 ^{er} octobre	<u>8 125 \$</u>
	32 500 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

16-01-17

Subvention à Vie Active.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser à Vie Active une subvention de fonctionnement de 1 500 \$ pour l'année 2017 le 15 janvier prochain.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

17-01-17

Subvention au Cercle des Fermières.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser au Cercle des Fermières une subvention de fonctionnement de 1 750 \$ pour l'année 2017 le 15 janvier prochain.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

18-01-17

Subvention à la Maison des jeunes de L'Islet-Nord.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 13 500 \$ à la Maison des jeunes de L'Islet-Nord pour l'année 2017 à être versée de la façon suivante:

le 1 ^{er} février	3 875 \$
le 1 ^{er} avril	3 875 \$
le 1 ^{er} octobre	5 750 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

19-01-17

Subvention au Salon du livre.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de 750 \$ sur présentation de facture au Salon du livre pour l'année 2017 à être versée pour la location du Centre Rousseau lors de la tenue de cet événement.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

20-01-17

Subvention à la Fabrique Saint-Jean-Port-Joli.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de 2 000 \$ à la Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli pour l'année 2016 à être versée de la façon suivante :

le 1 ^{er} février	1 000 \$
le 1 ^{er} septembre	1 000 \$

De plus, un montant de 2 000 \$ supplémentaire sera versé conditionnellement à l'obtention d'une subvention provinciale liée à la rénovation de l'église.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

21-01-17

Subvention à la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 10 000 \$ pour l'année 2017 à la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé qui sera versée de la façon suivante :

le 15 janvier	5 000 \$
le 15 mai	5 000 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

22-01-17

Subvention aux Amis du Port-Joli.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 2 000 \$ aux Amis du Port-Joli ainsi qu'un montant de 14 000 \$ en lien avec le projet de parc d'interprétation maritime pour 2017.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

23-01-17

Subvention à l'organisme Trans-Aide.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de 1 000 \$ à l'organisme Trans-Aide pour l'année 2017 à être payée le 15 janvier.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

24-01-17

Subvention à la Corporation du Parc nautique.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 15 000 \$ pour l'année 2017 à la Corporation du Parc nautique de la façon suivante :

15 janvier : 7 500 \$
15 mars : 7 500 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

25-01-17

Subvention à Fleuve Espace Danse.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 9 000 \$ pour l'année 2017 à Fleuve Espace Danse qui sera versée de la façon suivante :

le 15 janvier 3 000 \$ (pour le volet jeune relève)
le 15 avril 3 000 \$ (pour le volet professionnel)
le 15 juin 3 000 \$ (pour le volet ambassadeur)

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

26-01-17

Subvention à la Coop de solidarité Saute-Moutons.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 2 000 \$ pour l'année 2017 à Coop de solidarité Saute-Mouton qui sera versée de la façon suivante :

le 15 février 2 000 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

27-01-17

Subvention au comité de la fête du Père Noël.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 1 000 \$ pour l'année 2017 au comité de la fête du Père Noël qui sera versée de la façon suivante :

le 1^{er} novembre 1 000 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2017, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2017, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2016 a été dépensée durant l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

28-01-17

11. Augmentation salariale des employés.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Judith St-Pierre
APPUYÉ PAR: M. Normand Caron
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

-d'accorder une augmentation salariale de 2,5 % à compter du 1^{er} janvier 2017, aux brigadiers scolaires et à tous les employés municipaux dont le salaire pour 2017 n'a pas été fixé par une résolution particulière.

-D'accorder une augmentation salariale au directeur général égale à l'augmentation salariale des autres employés en ajoutant 1 % et ce, à compter du 1^{er} janvier 2017 pour les projets spéciaux confiés par le conseil municipal.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

29-01-17

12. Augmentation salariale des membres du conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Normand Caron
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder une augmentation de 2,5% au salaire des membres du conseil à compter du 1^{er} janvier 2017.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

30-01-17

13. Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier à faire des placements durant l'année 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Stéphen Lord, à effectuer des placements durant l'année 2017.

31-01-17

14. Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier et à la secrétaire-trésorière adjointe à signer des documents à la S.A.A.Q. pour l'année 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : Mme Judith St-Pierre
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Stéphen Lord, ou la secrétaire-trésorière adjointe, madame Martine Lemieux à signer les documents avec la Société de l'assurance automobile du Québec pour l'année 2017 au nom de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli dont le numéro de dossier est le #13429675.

32-01-17

15. Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier et à la secrétaire-trésorière adjointe à signer les documents au nom de la municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Judith St-Pierre
APPUYÉ PAR : M. Normand Caron
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Stéphen Lord, à signer les documents au nom de la municipalité pour l'année 2017, d'autoriser également la secrétaire-trésorière adjointe, madame Martine Lemieux, à signer les documents en cas d'absence du directeur général et secrétaire-trésorier.

33-01-17

16. Permis de voirie pour les années 2017 à 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Normand Caron
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, la secrétaire-trésorière adjointe ainsi que le directeur des travaux publics à demander des permis de voirie pour les années 2017-2018 et 2019 auprès du ministère des Transports.

34-01-17 **17. Protocole d'entente entre la municipalité et l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-Port-Joli pour l'année 2017.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : Mme Judith St-Pierre
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier à signer un protocole d'entente entre la municipalité et l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-Port-Joli pour l'année 2017.

35-01-17 **18. Renouvellement de la marge de crédit de 200 000 \$ à la Caisse Desjardins du Nord de L'Islet.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de renouveler pour 2017 la marge de crédit de 200 000 \$ à la Caisse Desjardins du Nord de L'Islet.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

36-01-17 **19. Demande dans le programme FDT de la MRC de L'Islet pour l'étude visant le regroupement de la collecte des matières résiduelles.**

ATTENDU QUE les municipalités de L'Islet, Saint-Cyrille et Saint-Jean-Port-Joli évaluent la mise en place d'un service regroupé de collecte des matières résiduelles;

ATTENDU QUE l'organisme Co-éco a déjà réalisé un travail d'accompagnement des municipalités dans le choix du modèle de regroupement, dans la préparation du projet au niveau technique et politique ainsi que sa mise en place et son suivi;

ATTENDU QUE la prochaine étape de cette évaluation d'un service regroupé de collecte est l'analyse détaillée des coûts pour chacune des municipalités intéressées concernant une collecte regroupée ou un appel d'offres commun;

ATTENDU QUE l'offre déposée par Chamard Stratégies Environnementales propose l'évaluation des coûts des collectes, les facteurs à considérer, les enjeux opérationnels et l'analyse des documents d'appels d'offres pour un montant à répartir de 24 127,50 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Judith St-Pierre
APPUYÉ PAR : M. Normand Caron
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de mandater le directeur général, monsieur Stéphen Lord, afin de déposer une demande d'aide financière dans le programme du Fonds de développement des territoires de la MRC de L'Islet pour l'étude visant le regroupement de la collecte des matières résiduelles.

37-01-17 **20. Programme emplois été Canada 2017.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de mandater madame Marika Faucher à signer les documents concernant le programme d'emplois étudiants 2017 du gouvernement fédéral.

38-01-17 **21. Renouvellement du mandat de madame Ginette Ouellet à l'OMH de Saint-Jean-Port-Joli.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Normand Caron
APPUYÉ PAR : Mme Judith St-Pierre
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de renouveler le mandat de madame Ginette Ouellet, à titre de représentante nommée par la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, en tant qu'administrateur de l'OMH pour une durée de 3 ans à compter du 18 janvier 2017.

22. Consultation publique concernant la demande de dérogation mineure pour le 4 chemin du Roy Est.

Le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli tient une consultation publique sur la demande de dérogation mineure au 4 chemin du Roy Est

39-01-17 **23. Demande de dérogation mineure concernant le 4 chemin du Roy Est.**

ATTENDU QUE le propriétaire du 4 chemin du Roy Est présente une demande pour un projet d'agrandissement d'un bâtiment commercial;

ATTENDU QUE cette demande a déjà été analysée par le comité consultatif d'urbanisme à la réunion du 16 novembre 2016;

ATTENDU QUE le conseil municipal a retourné cette demande au comité pour une analyse plus approfondie à la lumière des nouveaux renseignements obtenus;

ATTENDU QU'il a été démontré par le propriétaire qu'il n'est pas possible d'obtenir le terrain manquant pour la réalisation de l'agrandissement du bâtiment conforme aux normes d'implantation exigées au règlement de zonage 705-13 à l'article 3.12;

ATTENDU QUE la propriétaire du terrain arrière (lot 3873674) ne s'oppose pas au projet d'agrandissement du bâtiment malgré une implantation inférieure à 1 mètre;

ATTENDU QU'à sa réunion du 7 décembre 2016 le comité consultatif d'urbanisme recommandait au conseil municipal d'accepter le projet d'agrandissement du bâtiment commercial ayant une marge arrière à 0,70 mètre et une marge latérale à 0,55 mètre;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal accorde la dérogation mineure pour le projet d'agrandissement du bâtiment commercial ayant une marge arrière à 0,70 mètre et une marge latérale à 0,55 mètre au lieu de 1 mètre.

24. Consultation publique concernant la demande de dérogation mineure pour le 18 chemin du Roy Est.

Le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli tient une consultation publique sur la demande de dérogation mineure au 18 chemin du Roy Est

40-01-17 **25. Demande d'une dérogation mineure pour le 18 chemin du Roy Est.**

ATTENDU QUE le propriétaire du 18 chemin du Roy Est présente une demande de dérogation mineure afin de régulariser l'implantation de la résidence unifamiliale;

ATTENDU QU'il y a eu agrandissement du bâtiment et la marge de recul latérale au coin Sud-Est de la maison est à 1,44 mètre;

ATTENDU QUE le règlement de zonage 705-13 article 3.12 exige une marge latérale minimale de 2 mètres;

ATTENDU QU'il n'y a pas de possibilité d'acquérir du terrain voisin;

ATTENDU QU'à sa réunion du 7 décembre 2016 le comité consultatif d'urbanisme recommandait au conseil municipal de régulariser l'agrandissement du bâtiment dont la marge de recul latérale au coin Sud-Est de la maison est à 1,44 mètre;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Normand Caron

APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal accorde la dérogation mineure afin de régulariser l'agrandissement du bâtiment dont la marge de recul latérale au coin Sud-Est de la maison est à 1,44 mètre au lieu de 2 mètres.

41-01-17 **26. Entretien des aires communes au 20 chemin du Roy Est.**

ATTENDU QUE cet immeuble a besoin d'un entretien ménager dans les aires communes;

ATTENDU QUE monsieur Jean-François Rousseau a déposé une offre au montant de 2 080 \$ pour faire l'entretien durant l'année 2017 soit 40 \$ par semaine;

ATTENDU QUE monsieur Clermont Chouinard est disposé à s'occuper des bacs de récupération et déchets à chaque semaine pour un montant de 5 \$ par semaine;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé

APPUYÉ PAR : M. Normand Caron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat d'entretien des aires communes au 20 chemin du Roy Est à monsieur Jean-François Rousseau durant l'année 2017 pour un montant forfaitaire de 2 080 \$.

De mandater monsieur Clermont Chouinard durant l'année 2017 pour s'occuper des bacs de récupération et déchets pour un montant forfaitaire de 260 \$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

d'abroger la résolution 192-07-15.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

- 42-01-17 27. **Adoption du règlement 743-17 modifiant l'article 16.5 du règlement de zonage 705-13 concernant le délai de reconstruction.**

RÈGLEMENT 743-17

MODIFIANT L'ARTICLE 16.5 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 CONCERNANT LE DÉLAI DE RECONSTRUCTION.

ATTENDU QUE le conseil désire modifier le règlement de zonage 705-13 à l'article 16.5 concernant le délai de reconstruction à la suite d'un incendie;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 3 octobre 2016;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché et publié pour annoncer la tenue d'une assemblée publique de consultation, le tout conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'une consultation publique a eu lieu à la séance ordinaire du 5 décembre 2016;

ATTENDU QU'en date du 19 décembre 2016, aucune demande d'approbation référendaire n'a été reçue;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières

APPUYÉ PAR : M. Normand Caron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le présent règlement.

MODIFIANT L'ARTICLE 16.5 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 CONCERNANT LE DÉLAI DE RECONSTRUCTION.

ARTICLE 1: MODIFICATION À L'ARTICLE 16.5 :

Reconstruction d'un bâtiment dont l'usage dérogatoire est protégé par droits acquis.

L'article 16.5 est modifié en remplaçant le délai de 12 mois par un délai de 24 mois suivant l'incendie.

ARTICLE 2 : ENTRÉE EN VIGUEUR.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

43-01-17 **28. Engagement de personnel pour l'hiver 2016-2017.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Normand Caron
APPUYÉ PAR : Mme Judith St-Pierre
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager pour la période hivernale 2016-2017 monsieur Francis Joncas au salaire horaire de 17,68 \$ selon l'horaire établi à compter du 26 décembre 2016.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

44-01-17 **29. Marge de crédit de 3 390 000 \$ pour le règlement d'emprunt 742-16 concernant l'achat des travaux de réfection pour les rues Fournier et Verreault.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : Mme Judith St-Pierre
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de demander à la Caisse Desjardins du Nord de L'Islet de procéder à l'ouverture d'une marge de crédit provisoire de 3 390 000 \$ pour le règlement d'emprunt 742-16.

45-01-17 **30. Bris aux équipements des contribuables lors des opérations de déneigement.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli ne remboursera plus certains équipements (les boîtes à courrier, les supports de numéros civiques ou abris) endommagés lors d'opérations de déneigement menées par les travaux publics lorsqu'ils sont dans l'emprise de la route.

46-01-17 **31. Achat du lot 3 873 435.**

ATTENDU QUE madame Lucie Blanchet et sa famille désirent vendre à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli le lot 3 873 435 couvrant une superficie totale de 405 914 pieds carrés;

ATTENDU QUE ce terrain sera un avantage pour les besoins futurs de la municipalité en terme de développement et qu'il donne accès directement à la route 204;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli s'est montrée intéressée à en faire l'acquisition et que la dernière proposition d'achat faite

par celle-ci au montant total de 121 775 \$ plus taxes en date du 16 décembre dernier a été acceptée par madame Blanchet et sa famille le 8 janvier 2017;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : Mme Judith St-Pierre
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'acquérir le lot 3 873 435 de madame Lucie Blanchet couvrant une superficie totale de 405 914 pieds carrés pour un montant total de 121 775 \$ plus les taxes et ce, payable sur une période de trois (3) ans à raison de 40 591,66 \$ par année à compter de 2017 tandis que les taxes seront payées à la signature du contrat. Ces montants seront payés à même le surplus accumulé non-affecté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

que le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat préparé par le notaire Maltais pour et au nom de la municipalité.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

32. Autres sujets:

47-01-17

a) **Remerciements à la Corporation Maison communautaire Joly.**

Les membres du conseil municipal tiennent à remercier de façon unanime les gestionnaires de la corporation, qui en assemblée extraordinaire le 10 novembre dernier, ont fait le don de tous les biens et accessoires acquis depuis 1991. Ce don totalise plus de 25 000 \$ et est répertorié dans la liste d'inventaire des biens et travaux légués datée du 1^{er} décembre 2016.

48-01-17

b) **Appui de la candidature du Centre Rousseau au concours Kraft Hockeyville 2017.**

Les membres du conseil municipal tiennent à donner leur appui de façon unanime au Centre Rousseau pour le dépôt de leur candidature dans le cadre du grand concours Kraft Hockeyville 2017.

33. Période de questions.

Les membres du conseil répondent aux questions qui leur sont posées.

49-01-17

34. Clôture et levée de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Normand Caron
APPUYÉ PAR : Mme Judith St-Pierre
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever l'assemblée à 20:20 heures.

Jean-Pierre Dubé, maire

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Jean-Pierre Dubé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.